
Compte rendu d'Assemblée Générale

AMAP Réunion Père Lachaise, 23 janvier 2016

Ordre du jour

- Quorum et introduction
- Rapport moral et d'activité 2015 (vote)
- Rapport financier 2015 (vote)
- Projets 2016
 - Montant de l'adhésion à l'AMAP Réunion-Père Lachaise
 - Montant de l'adhésion à l'AMAP Ile de France
 - Souscription d'actions d'une valeur de 100 euros à la Foncière Terre de liens
 - Transport à la ferme de Sébastien Léger et au Verger de Céline Thomas
 - Recherche d'un local pour Charonne
 - Conférences à venir
- Discussions
 - Résultat de l'enquête
 - Répartition des légumes
 - Synthèse et restitution de ces ateliers
- Animation : autour d'un ver, avec Sophie Accaoui et Augustin
- Démission et renouvellement des membres du collectif
- Bilan producteurs avec Sébastien LEGER et Yoann (légumes) et Céline THOMAS (confitures et fruits)
- Buffet partagé !!

Compte rendu

Quorum et Introduction

Avec 88 adhérents ou représentés, le quorum est largement atteint. L'assemblée générale peut débuter.

Brigitte Gervais, coordinatrice du collectif, souhaite la bienvenue aux amapiens présents, et présente ses vœux au nom du collectif.

Elle rappelle l'ordre du jour de la séance.

Rapport moral et d'activité 2015 (vote)

Sophie et Cécile rappellent les activités réalisées au cours de l'année 2015 :

Anim'AMAP

31 janvier 2015 : To eat or not to eat. Conférence présentée par un amapien de la rue des haies, Christophe Magnan, professeur de physiologie à l'université Denis Diderot.

7 novembre 2015 : Faucheurs d'OGM, avec Guillaume de Crop, faucheur volontaire.

Liens avec le réseau AMAP Ile de France

Cécile, adhérente-relais auprès du réseau AMAP-Ile de France cette année, rappelle que le fait d'adhérer au réseau ouvre à tout amapien qui le souhaite la possibilité de suivre des formations, conférences, ou participer à des réunions inter-AMAP. Cette année, Cécile a représenté le réseau à la chaîne humaine organisée le 29 novembre 2015 à l'occasion de la COP21, ainsi qu'au village des alternatives organisé à Montreuil par Alternatiba le week-end du 5-6 décembre 2015.

Cécile et Brigitte ont participé à une réunion de préparation des orientations du réseau AMAP-IDF le 10 décembre 2015.

Remise à flots

Pour rappel, l'opération Remise à flots, c'est quoi ? Une péniche qui part de Béziers et vient à Paris par les canaux, s'approvisionne en route en produits locaux auprès des producteurs (vin, conserves, produits d'entretien, tomme et comté, jus de fruit, miel, pain d'épices...). Les commandes se font en avril-mai, la péniche arrive au mois d'Octobre. L'un des buts, outre de profiter de bons produits, est de faire travailler un marinier, et utiliser les canaux pour qu'ils restent entretenus.

Cette année, c'est Bruno qui prenait le relais de Frédérique pour la collecte des commandes et l'organisation de la répartition. Il y a eu 46 commandes pour un peu plus de 11 000 euros, commandes réparties entre notre AMAP, et les AMAP Gambetta et « le temps des légumes ».

Malheureusement, le bilan fait apparaître un trou de 152,60 € dans les comptes. Bruno veut bien de l'aide pour retrouver l'erreur dans le fichier Excel. Une solution financière de solidarité sera proposée pour que Bruno ne paie pas de sa poche.

Viande du Limousin

Jacques, de Charonne, organise hors AMAP pour tous les amapiens (rue de Charonne et rue des Haies) une livraison trimestrielle de viande du Limousin, bœuf, veau et agneau. Mise en place en mars, les commandes doivent dépasser un total de 50kg, ce qui a toujours été le cas jusqu'ici.

BiblioAmap

Le principe : les amapiens qui le souhaitent mettent à disposition livres, revues, DVD qui leur semblent intéressants à partager avec les autres amapiens. Anne tient la biblioAmap pour Charonne, qui fonctionne bien.

Cécile rappelle que cela existait également rue des haies mais a été arrêté faute de volontaires. Appel aux bonnes volontés !

TélérAmap

Toutes les semaines sur le blog, Anne recense les émissions qui pourraient nous intéresser autour de l'écologie, l'alimentation, etc.

Le blog

Olivier rappelle l'adresse de notre blog : Amap-rpl.org, et nous encourage à y aller, même s'y inscrire (possibilité de choisir le mode l'alertes des mises à jour du blog : à chaque publication, une fois par semaine, une fois par mois...). On y trouve, entre autres, TelerAmap, revues de presse, rubrique « rangez vos hachoirs » proposant des menus Vegan... mais aussi les contrats à télécharger pour se réinscrire, la rubrique d'inscription aux distributions. A ce sujet, pas de soucis côté Charonne, un peu plus de rappels nécessaires côté rue des Haies : certains amapiens ne participent jamais au partage des récoltes, alors que cela fait partie des engagements du contrat.

La plaquette

Une plaquette de présentation de notre AMAP avait été réalisée il y a plusieurs années, elle est aujourd'hui obsolète. Un travail de mise à jour a été initié et doit être finalisé avec l'aide d'Olivier.

David demande quel est le but de cette plaquette : stratégie de développement et gain de nouveaux amapiens ? En effet elle a déjà été distribuée sur le marché par Sophie et Brigitte, et peut être donnée aux nouveaux venus, ou aux curieux qui passent dans la rue et cherchent des renseignements.

Dans la mesure où le lieu de livraison de Charonne risque de changer, et où le renouvellement des contrats est en cours, il n'y a pas urgence à l'imprimer tout de suite. On se laisse du temps pour voir si la recherche d'un nouveau lieu dans le 11^{ème} aboutit.

Vote

Le bilan moral et d'activité est validé à l'unanimité.

Rapport financier 2015 (vote)

Notre trésorier Jean-Claude nous présente les comptes. En l'absence de vidéo projecteur, il distribue des copies du rapport financier.

Avant cela, Sophie porte-voix de Brigitte, redonne quelques chiffres globaux préparés par le collectif :

Bilan adhésions

	Nombre de paniers	Nombre d'adhérents
BILAN 2014		
saison avril-sept 2014	108	121
Bilan paniers solidaires	103	125

BILAN 2015		
saison avril-sept 2015	87	108
saison oct 15- janvier 2016	94	117

Bilan paniers solidaires 2015

	Cotisations volontaires aux paniers solidaires	Paniers solidaires payés aux Léger
	652,00 €	389,00 €
	210,00 €	222,50 €
Total	862,00 €	611,50 €
Solde (862-611,50)	250,50 €	

Le solde positif des cotisations aux paniers solidaires pourra être réaffecté pour 2016.

Bilan financier 2015

Le rapport financier, modifié pour répondre aux observations et aux besoins des adhérents, comporte 2 parties : la présentation du compte de résultats et du bilan, et les propositions d'emploi de l'excédent.

A. Compte de résultats

Il regroupe dans un tableau l'ensemble des dépenses et des recettes d'une année comptable.

Les dépenses 2015 se sont élevées à 1 932,20 €.

Les postes les plus importants en valeur sont :

- Les adhésions aux associations 650 € (constituée de 600€ pour l'AMAP Ile de France, montant voté à l'AG de 2014 et 50€ au centre socioculturel Etincelles pour bénéficier des locaux du point de livraison de la rue des Haies).
- Le complément versé à notre maraîcher pour les paniers solidaires de 611,50 €.
- Les frais de location des locaux d'Etincelles pour les livraisons hebdomadaires de 362,50 €. Notons que la dernière facture n'est pas parvenue (100 €).
- Une nouvelle ligne apparaît qui concerne Wordpress pour l'hébergement du site internet (179 €).
- Les frais de réception pour 98,60 €. Des frais de réception sont engagés pour recevoir les intervenants qui ne souhaitent pas être rémunérés. L'AMAP leur offre le repas au restaurant.
- La ligne concernant la location d'un car n'apparaît pas car la visite de la ferme des Léger n'a pas eu lieu.

En 2014, les charges étaient plus importantes (3 025,56 €). Des économies ont été réalisées en 2015, sur les postes de location de salle, frais de transport et achats de paniers solidaires.

Les recettes 2015 se sont élevées à 3 273 €.

3 postes constituent les recettes.

- Le produit des cotisations pour 2 001 €.
- La participation volontaire de certains adhérents aux paniers solidaires pour 937 €.
- La revente des paniers non-pris pour 191 €
- Un produit exceptionnel de 144 € provenant de la réévaluation du montant de l'action de Terre de Liens de 3 € n'a pas été comptabilisé pour raison de prudence.

En 2014, les produits étaient plus importants. Les cotisations et dons pour les paniers solidaires et autres sont ramenés de 3 769 € en 2014 à 2938 € en 2015. La participation des adhérents à la location de car de 2014 disparaît naturellement en 2015.

L'exercice 2015 se termine par un excédent de 1 196,80€ inférieur de 3,44 € à celui de 2015 (1 200,24€).

B. Comptes du Bilan

Il regroupe l'ensemble des ressources (passif) et des emplois (actif) de l'association au 31 décembre de l'année 2015.

A l'actif d'un montant de 11 273,77 € on trouve :

- les 50 actions de Terre de liens, acquises au fur et à mesure, après chaque décision de l'assemblée générale, dont 2 cette année à 103 € et 48 à 100 €.
- Le solde du compte ouvert à la banque postale de 6 267,77 €.

Le passif de 11 273,77 € regroupe :

- les soldes positifs des années antérieures sous le terme de capitaux propres pour 9 976,97 €.
- le montant des dettes soit une facture non parvenue (100 € location du 78 des Haies pour la dernière période de 2015).
- le résultat d'exploitation de 2015 soit 1 196,80 €.

Le résultat définitif de 2015 soit 1 196,80 € est de l'ordre de grandeur de celui de 2014 de 1 200,24 €.

CHARGES (taxes comprises)			PRODUITS (taxes comprises)		
Charges d'exploitation		1 932,20	Produits d'exploitation		2 938,00
Frais de dossier	6		Cotisations des adhérents	2 001,00	
Abonnement à WordPress	179		Charonne	1 095,00	
Achats de paniers solidaires	611,50		56 adhérents saison printemps	798,00	
Location immobilière	362,50		50 cotisations à 15 €	750,00	
Frais de réception	98,60		6 cotisations à 8 €	48,00	
Frais de tenue de compte	24,60				
Adhésion aux associations	650,00		24 nouveaux adhérents saison automne	297,00	
			15 cotisations à 15 €	225,00	
			9 cotisations à 8 €	72,00	
			des Haies	906,00	
			56 adhérents saison printemps	777,00	
			47 cotisations à 15 €	705,00	
			9 cotisations à 8 €	72,00	
			10 nouveaux adhérents saison automne	129,00	
			7 cotisations à 15 €	105,00	
			3 cotisations à 8 €	24,00	
			Participations aux paniers solidaires	937,00	
			Charonne	400,00	
			saison printemps	274,00	
			saison automne	126,00	
			des Haies	537,00	
			saison printemps	440,00	
			saison automne	97,00	
			Autres produits		191,00
			Revente de paniers non-pris	191,00	
			TOTAL		3 129,00
			perte		
			TOTAL GENERAL		3 129,00

⇒ L'adoption du rapport financier est votée à l'unanimité

Projets 2016

Les charges d'exploitation s'élèvent à 3 377 €. Elles reprennent les charges habituelles de 2 614 € et l'effet des décisions prises lors de l'AG pour 763 € (bus Céline pour 610 € et remise à flots pour 153 €).

Les produits d'exploitation comprennent les cotisations et participations aux paniers solidaires et revente des paniers non pris pour 2 850 €.

Pour équilibrer les dépenses il convient de prélever environ 527 € de l'excédent 2015.

Budget prévisionnel 2016

On rappelle que le prix du panier n'a pas augmenté depuis octobre 2013 (jusqu'en sept 2013 / 12,70€, et en octobre 2013 / 13€ le petit panier, 19€ et 19,50€ le grand panier)

Cette année, exceptionnellement, les contrats d'être dureront 7 mois, mais avec une interruption en mai (voir explications de Sébastien plus bas). On maintient la possibilité de souscrire à un contrat de 27 ou 29 semaines. Pour le reste, aux amapiens de gérer leurs absences estivales.

Montant de l'adhésion à l'AMAP Réunion-Père Lachaise

Proposition de maintenir le montant actuel des cotisations (15€ et 8€)

Montant de l'adhésion à l'AMAP Ile de France

Maintient à 600 € comme en 2015 (300€ en 2013)

Souscription d'actions d'une valeur de 100 euros à la Foncière Terre de liens

Pour rappel, l'AMAP possède déjà 50 actions terre de liens. Ces dernières ont été réévaluées de 100 à 103€. On propose d'en acquérir deux de plus cette année, avec l'excédent 2015.

Pour mieux connaître la foncière Terre de Liens : <http://www.terredeliens.org/>

Transport à la ferme de Sébastien Léger et au Verger de Céline Thomas

Proposition de prendre en charge la totalité des coûts de location de car pour nous rendre aux visites à la ferme de nos deux producteurs. La location du bus pour aller chez Céline (estimation 650 €) sera financée par l'excédent 2015.

Renflouement de l'opération remise à Flots

Pour rappel, Bruno Barwise a dû combler un « trou » de 152,60 € que l'AMAP propose de prendre en charge. Pour l'an prochain, on pourra ajouter une « adhésion » de quelques euros pour assurer une mise de fonds.

- ✓ L'ensemble des propositions est approuvé.

Recherche d'un local pour Charonne

Anne, Jean-Claude et Brigitte ont été voir David BELLIARD à la mairie du 11^e qui nous a proposé plusieurs lieux : la MJC Mercoeur (jardin public derrière), la Ressourcerie (horaires ne conviennent pas), la Générale.

En cherchant par eux-mêmes, ils ont trouvé le Terrain d'Education Physique 108bis avenue Philippe Auguste (75011 Paris). Local clos vitré sur la rue, chauffé et assez grand. Un mail en ce sens a été envoyé à D. Belliard. Réponse en attente.

Conférences à venir

6 février 2016 : proposé par Jacques, amapien de la rue de Charonne, une projection débat sur les circuits courts, avec en support un film réalisé par Jacques en Bolivie, et pour animer le débat Michel Besson, sociologue, créateur de Andines et Minga. Pour plus de détails, voir l'article du blog : <http://amap-rpl.org/2016/01/25/conferencedebat-samedi-6-fevrier-2016/>

Discussions

Résultat de l'enquête

Avant l'Assemblée Générale, le collectif a souhaité recueillir le sentiment des amapiennes et des amapiens sur différents sujets. Jean leur a proposé de répondre à une petite enquête d'opinion en ligne

(<https://docs.google.com/forms/d/1ajCDyLN5ar1vg0WlunNtbpYL0UpWmp5eC9IllecVUpZE/viewform?c=0&w=1>)

Jean présente les résultats qu'il a pu dépouiller.

88 personnes (108 adhérents) ont répondu, l'enquête est donc représentative.

- ✓ La moitié des amapiens le sont depuis moins de 2 ans.
- ✓ Tranche d'âge : 26-40 ans (plutôt 40)
- ✓ 80% ont un petit panier
- ✓ 20% contrat confitures en plus des légumes
- ✓ Motivations : supprimer les intermédiaires, avoir un mode de vie plus écologique.
- ✓ Source : AMAP connue par bouche à oreilles, puis sur internet.

- ✓ Comment se nourrissait-on avant l'AMAP ? on se fournissait majoritairement au marché. A beaucoup changé notre façon de se nourrir : gamme de légumes plus ouverte, plus de cuisine. Une personne est devenue végétarienne.
- ✓ Ce que cela a changé : prise de conscience écologique et envie de bio. Plus de convivialité : on invite les voisins pour écouler ses légumes.
- ✓ Achats hors AMAP : oui, rarement, si invités.
- ✓ 80% plébiscitent la bonne qualité des produits
- ✓ Inconvénients : 50% le manque de diversité, 35% heures fixes, 20% quantités trop importantes de légumes.
- ✓ Quizz : combien de variétés de légumes pensez-vous avoir sur l'année ? 40% des amapiens pensent qu'on a entre 10 et 40 variétés. Bonne réponse : 52 variétés de légumes différents.

Répartition des légumes

Olivier, tout au long de l'année, a noté les variétés de légumes chaque semaine dans nos paniers. Comme révélé dans l'enquête, c'est 52 variétés de légumes différents que nous avons l'occasion de déguster, de quoi relativiser l'impression de « on mange toujours la même chose ». Cela dit il y a des « champions », des légumes qui reviennent très souvent. Pour les détails, se référer au tableau distribué par Olivier et téléchargeable sur notre blog :

<http://amap-rpl.org/2016/01/26/repartition-des-legumes-en-2015/>

Animation : autour d'un ver, avec Sophie Accaoui et Augustin Mantelet

Cette année grande première, l'AG est aérée, allégée et enjouée par l'intervention de Sophie et d'Augustin, « Autour d'un Ver », 30 minutes de spectacle musical sur le ver de terre.

Démission et renouvellement des membres du collectif

L'ancien collectif démissionne.

Ne se représentent pas : Baptiste, Cécile, Céline, Jean, Olivier, Philomène

Sont élus :

Brigitte Gervais	<i>Coordinatrice</i>
Jean-Claude Gervais	<i>Trésorier</i>
Frédérique Hofmann	<i>Contrat Verger</i>
Michel Quantin	
Anne Rivaille	<i>TélérAmap, BiblioAmap</i>

Sophie Accaoui	<i>Contrat Verger – Interface Etincelles</i>
Bruno Barwise	<i>Remise à flots</i>
Isabelle Hurtado-Uribe	<i>Contrats légumes- adhésions</i>
Hélène de Boissezon	<i>« Auditeur libre », comme Dorothée l'an dernier</i>

Olivier continuera à animer le blog, Cécile aidera à l'organisation des conférences. Rappelons qu'il est toujours possible de donner un coup de main sans être élu au collectif, par exemple pour la récolte des contrats aux changements de saison, pour proposer une conférence, etc. La participation aux réunions du collectif est également ouverte.

Bilan producteurs

Sébastien LEGER et Yoann (légumes)

Activité de la ferme

La ferme de Sébastien est située dans le Pays de Bray, en Seine Maritime, à 100 km environ de Paris. Trois personnes y travaillent à plein temps, plus trois saisonniers, et les deux parents de Sébastien, retraités bénévoles. Il y aura une personne à plein temps à partir de mai.

Suite au départ de France, Sébastien a repris les papiers. C'est pourquoi cette première saison a été écourtée à quatre mois, pour qu'il ait le temps de faire le point et voir s'il peut continuer sans sa soeur. Après quelques mois, Sébastien a pris la décision de continuer l'AMAP. Son épouse suit une formation à la comptabilité et prendra un mi-temps sur l'exploitation.

Yoann assure les distributions ainsi que Jean-Pierre, le beau-père de Sébastien, ancien employé agricole. Sébastien s'engage à venir une fois par mois.

Pour la prochaine saison qui débute en février, il y aura une interruption d'un mois au mois de mai. Sébastien s'en explique ainsi : l'exploitation, en plus de l'activité maraîchage, produit des plans légumiers de mai à juin. Mai est une période de travail intense sur les plans, et de repiquages et mise en cultures sur l'exploitation. Par ailleurs, c'est une période d'intersaison où il n'y a presque plus de légumes d'hiver et pas encore de légumes de printemps. Donc, pour dégager du temps pour l'activité plan, Sébastien a choisi d'interrompre les livraisons en mai.

Pour rappel, l'AMAP représente 20% de l'activité de la ferme (moins en chiffre d'affaires). Les plans représentent une grosse part du CA. Sébastien rappelle que 90% des producteurs de légumes achètent leurs plans. Lui en produit, et travaille avec la chambre d'agriculture de la Seine Maritime. Cela lui permet de tester des variétés. Il a pu faire des essais sur des carottes, salades, patates douces cette année (86 pieds plantés, 2kg à 2,5 kg de récolte par pied. On en aura peut-être un peu. Il existe des variétés qui s'adaptent à nos climats, qui d'ailleurs se réchauffent).

Sébastien échange avec d'autres producteurs sur la prise des différents plans, et a souvent un an d'avance sur les autres maraîchers pour les nouvelles variétés. En revanche il ne pratique pas l'échange de graines.

Il n'a pas de projets d'achat de machine cette année. L'effort financier est concentré sur la reprise des parts de sa sœur France.

A la question d'un amapien sur les aromatiques, Sébastien répond qu'il n'est pas très fort : les essais de thym et romarin n'ont pas pris, l'oseille a été attaquée par les insectes. Mais on aura du persil un peu plus souvent, et toujours du basilic en pot.

Bio or not bio ?

A la question d'un amapien, Sébastien répond qu'il est toujours en système raisonné. Il ne souhaite pas viser la labellisation Bio mais diminue de plus en plus ses intrants, d'autant que le Bio évolue avec produits pulvérisable issus de plantes, et Sébastien suit ces évolutions. Et de nombreux intrants ont été interdits ces dernières années. Cela dit, il ne veut pas prendre le risque de perdre une culture, et souhaite pouvoir traiter en cas de maladie. Par ailleurs il n'adhère pas au système du bio qu'il juge discutable, notamment en ce qui concerne l'origine géographique. Il préfère parler du local, lié au raisonné. Il pratique la vente directe, sans intermédiaire, et apprécie le contact direct avec le consommateur.

Sébastien pratique la lutte intégrée dans les serres, où il ne met jamais de traitement chimique. Il utilise des bourdons pour la pollinisation (tomates, courgettes, aubergines...).

Les seuls intrants utilisés sont les désherbants pour les carottes et poireaux en plein champ. Afin de les limiter, il pratique un système de rotations longues (6 à 7 ans). Il pratique le binage, mais qui a l'inconvénient de nécessiter un suivi coûteux en main-d'œuvre. Cela dépend des années sèches ou humides.

Il incorpore du fumier chaque année, en alternance avec de la chaux magnésienne pour aider à la décomposition. Outre la fertilisation, cela assure la tenue en humidité.

La terre des serres est constituée d'engrais organique et fumier, ou paille dans les parties de passage, réintégrée à l'automne. Plastique (biodégradable à base d'amidon) sur les parties cultivées. Déchets de culture jamais laissés sous serre pour éviter maladie, parasites, microbes. Parfois remis en champs. La terre est toujours travaillée, par bêchage et non pas par labour : elle est remuée et pas retournée. Les opérations de labour sont par contre obligatoires pour les carottes et pommes de terre.

A part une serre « hors gel », les serres ne sont pas chauffées.

Aucune grande culture n'a été irriguée l'an dernier. Seule irrigation sous serre : salades, radis, oignons blancs. Jusqu'à ce que l'enracinement soit fait. L'an prochain il y aura des vidéos sur le blog pour montrer les étapes de cultures.

Fournisseur des graines : la Chambre d'Agriculture qui travaille avec tous les grainetiers : Baumaux, Vilmorin, Clause... il y a de moins en moins de semenciers français. Les seules graines gardées par Sébastien sont le potiron et le radis violet de Gournay. Le Chou de Gournay a été perdu. A part cela, il ne lui a pas possible de faire ses propres graines, car c'est un métier différent, qui nécessiterait d'isoler les cultures.

Canaux de vente de la SARL Léger

Une AMAP, 3 marchés locaux, 1 magasin de producteurs et une personne qui fait des livraisons de panier à domicile, avec plusieurs producteurs. Cantines locales.

Récolte des légumes pour l'AMAP : les légumes de garde d'hiver vont en chambre froide. Les légumes d'été sont cueillis le matin pour la salade, épinards, bettes ; la veille ou l'avant-veille pour les tomates. Le bottelage est fait la veille, lavé et mis en chambre froide 2 degrés pour le lendemain. Tous les légumes ont au minimum une manipulation : tri, coupe, bottelage...

Prochaine visite à la ferme le 18 septembre 2016, réservez la date !

Céline THOMAS (confitures et fruits)

Céline ne pouvait être présente et nous a préparé un compte rendu que Sophie nous a lu. Le voici :

Tout d'abord, je ne peux pas être présente, c'est le seul week-end de janvier où je travaille. Excusez mon absence à l'A.G.

Voici un tableau récapitulatif pour la saison 2015

Site	Printemps-Eté 2015			Automne-Hiver 2015		
	Confitures	Jusettes	Fruits	Confitures	Jusettes	Fruits
Charonne	17	6	13	18	6	8
Haies	35	21	18	24	23	15
Total/mois	52	27	31	42	29	23

-DISTRIBUTION DE FRUITS

- 4 DISTRIBUTIONS PAR CONTRAT soit 8 paniers pour la saison 2015
- plus de paniers pris en été que l'automne
- plus de paniers pris en 2015 qu'en 2014
- je suis satisfaite, et vous ?

-JUSSETTES

- concernant le nombre commandé, idem à 2014
- je suis satisfaite

-CONFITURES

- 2015 : moins 10 pots entre les deux saisons / 52 contre 42
- bien par rapport à 2014
- je souhaiterais augmenter la vente de confitures car j'ai du stock.
L'objectif mensuel à viser serait 50 pots, l'idéal 60 pots.

-ORDRE GENERAL

- les prix des différents produits n'ont jamais augmenté, il s'agit toujours des tarifs fixés par Agnès, à son époque.
- les prix amap sont moins élevés que mes tarifs normaux, mais en contrepartie, il faut rapporter bouteilles vides et pots vides ***-rincés c'est mieux-***.

-LA VIE DU VERGER

Cette année, je n'ai pas pu m'organiser comme je voulais, pas de vacances possibles. Du coup, je n'ai pas encore taillé mes arbres fruitiers, ni étalé le fumier. Il n'y a pas de temps perdu, cela peut se faire jusqu'au printemps. La haie de la partie haute a été taillée.

Concernant l'adoption de deux lieux de distribution, un an après, je trouve cela plus pratique pour nous, je peux partager mon temps lors de la distribution sur ces 2 lieux, à savoir rue des Haies jusqu'à 19h30 puis Charonne jusqu'à la fin de distribution. Cela me permet de rencontrer les amapiens.

Je remercie mes référentes Sophie et Frédérique qui m'aident beaucoup, sans oublier Brigitte.

Céline et Sébastien

Un invité : Maxime, boulanger

Sophie, Marie Pierre, François, Cécile et Muriel ont rencontré Maxime, jeune boulanger qui vient d'installer son laboratoire au 50 rue de la Réunion (Paris 20^e). Il n'a pas de boutique et ne livre que sur commande, ventes possibles pour des particuliers. Il fait du pain trois fois par semaine, les mardi, vendredi et samedi. Il pétrie à la main son pain, le cuit et le séche dans son laboratoire.

Maxime travaille avec des paysans boulangers, sur des blés anciens qui avaient disparu, réintégrés dans des terres propres. Il fait du pain au levain naturel, mais n'exclut pas d'y mettre un tout petit peu de levure pour faire ressortir le goût de la farine.

Dégustation de 3 pains : blé disparu du sud ouest, blé kamut, seigle Sarazin.

Avant de proposer un contrat, Sophie fera un sondage auprès des amapiens pour estimer le nombre d'intéressés.

Buffet partagé !!

Fin de l'AG, on a faim, c'est l'heure du pot qui se prolonge en discussions avec nos producteurs, et entre amapiens. Merci à tous d'avoir participé ; n'hésitez pas à venir à une prochaine réunion du collectif, ne serait-ce que « pour voir ».